

P.V. n° 437

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 13 janvier 2022

Membres présents :	BERTHET Eve Présidente CGT AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT EVE Pierrick Administrateur CGT ROBERT Emmanuel 4 ^{ème} vice-président CFDT BAUDIN Yolande 3 ^{ème} vice-présidente CFE- Energies CHARBONNIER Luc Trésorier Général Adjoint FO BROISAT Pierre Administrateur CFDT PERRI René Administrateur CGT TORNIL Vincent Administrateur CGT CHARVET Frédéric Secrétaire général CGT LARGY Jean-Marie Administrateur CFDT TAILLEBOSQ Dominique 1 ^{er} vice-président délégué CGT	DUPONT Laurent Secrétaire général adjoint CGT GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT FREYCHET Florian Administrateur CFE- Energies ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT DREUX Hervé 2 ^{ème} vice-président CGT GENIN Jean-Pierre 5 ^{ème} vice-président FO SANCHEZ Serge Administrateur CGT CAILLETTE Gilles Administrateur CFE- Energies BREHERET Hervé CFE- Energies FALIZE Céline Administrateur CFDT SOLTYSIAK Maïté Administrateur CGT
Absents excusés :	DELLEUR Pascaline CFE- Energies	
Participants :	GROBEL Jean-Louis Burotik'Alpes – Rédaction PV	

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Election du bureau (vote)
 3. Délégations de pouvoirs et habilitations financières (votes)
 4. Approbation du PV du CA N° 436 du 06/12/2021 (vote)
 5. Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, fiche de remboursement de frais 2022... (votes)
 6. Orientations politiques
 7. Règles budgétaires
 8. Propositions des commissions (votes) – Composition des commissions suite aux élections
 9. Questions diverses
-

9h10 - Début de la séance

Jean Marie LARGY, doyen du CA, ouvre la séance. Je vous souhaite les meilleurs vœux.

Les membres se prononcent sur la tenue de l'instance à distance (les Décrets relatifs à cela ont été envoyés, note du 10 novembre 2020).

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE-UNSA Energie - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Les membres valident à l'unanimité la tenue du CA en physique et en visio.

Qui est candidat pour être président de notre CMCAS ?

Eve Berthet est candidate. Il n'y a pas d'autre candidat.

Proposition est faite de voter par délégation plutôt que par membres => acceptée par toutes les OS.

Florian FREYCHET pour la CFE- Energies,

Luc CHARBONNIER pour FO,

Pierre BROISAT pour la CFDT,

Frédéric CHARVET pour la CGT.

Résultat du vote pour être président de notre CMCAS :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Eve BERTHET est élue présidente de notre CMCAS à l'unanimité.

1. Actualités

EVE BERTHET (CGT) – Je présente mes vœux à l'ensemble des administrateurs, aux élus et mandatés, à l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui font vivre nos activités sociales au quotidien.

- Le village vacances d'Aussois a fermé du 26/12/2021 au 09/01/2022 pour Covid. Le premier village vacances touché est celui du CNRS. Il a fermé pendant 15 jours. Le club de ski a également été touché. Une partie des bénéficiaires non arrivés sur le site a été contactée pour ne pas venir sur le centre. Des bénéficiaires présents sur le site se sont vus proposer d'être relogés à Morillon (40 bénéficiaires) et Val d'Isère.
- Sur 6 ACM, 5 ont été touchés par la Covid. Nous allons recevoir un courrier des organismes nationaux avec un rappel sur le rôle des élus d'astreinte. Cela ne concerne pas notre CMCAS puisque nous avons assuré l'astreinte. D'autres présidents de CMCAS n'ont jamais répondu.
- Point sur la situation sanitaire :
Un bureau extraordinaire s'est tenu. La décision a été prise de maintenir la quasi-totalité des activités. Le pass sanitaire est demandé pour les activités nécessitant le pass (remontées mécaniques, etc.).
Toutes les antennes de proximité restent ouvertes aux horaires habituels.

Jean Louis GROBEL – Je vous fait un point sur le télétravail. Depuis début janvier, des mesures sanitaires ont été mises en place :

- Report de l'ensemble des évènements conviviaux et festifs, notamment les vœux
 - L'ensemble des réunions sauf strictement nécessaire sont tenues en distanciel
 - 3 jours de télétravail minimum lorsque l'activité et les postes le permettent
 - Maintien de l'ouverture des proximités pour assurer le lien avec nos bénéficiaires
- Pour l'instant, le fonctionnement est bon. Il n'y a pas de situation de pandémie ou de cluster. La totalité des situations de Covid ou cas contact sont liées à des situations personnelles. Enormément de précautions sont prises. Les plannings des présences sur site seront envoyés régulièrement.
Ces mesures sont opérationnelles jusqu'au 21 janvier, date fixée par le Gouvernement.

Eve BERTHET (CGT) – Je poursuis sur l'actualité :

- Moyens Bénévoles : Le comité de coordination n'a toujours rien reçu de la part du SGE. Pour rappel, le travail incombe aux employeurs. Aucune maquette n'a été proposée.

Je vous propose d'envoyer un mail au SGE pour les solliciter.

Toutes les OS sont d'accord.

- Une collecte solidaire a été décidée lors du dernier bureau. Nous demandons aux bénéficiaires, s'ils le souhaitent, de venir déposer des vêtements chauds bébé, enfants, adultes. De nombreuses associations rencontrent des difficultés pour en obtenir. Cette opération débutera début de semaine prochaine.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Il serait judicieux de solliciter les parents lorsqu'ils déposent leurs enfants pour les départs en colonies.

Eve BERTHET (CGT) – Nous pourrions solliciter les parents.

2. Election du bureau (vote)

Eve BERTHET (CGT) – Normalement Yolande BAUDIN devrait être 3^{ème} vice-présidente au vu des résultats. Emmanuel ROBERT devrait être 4^{ème} vice-président.

La CFE UNSA Energie et la CFDT sont d'accord.

Elle donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.001

ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS PAYS DE SAVOIE

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Conformément à l'article 2 du règlement particulier de la CMCAS Pays de Savoie qui précise

« Le Conseil d'Administration (C.A.) de la C.M.C.A.S., composé de 24 membres conformément à l'article 8 du règlement commun des C.M.C.A.S., est constitué d'un Bureau qui comprend :

- un président,
- un vice-président délégué,
- quatre vice-présidents, dont le rang est fixé dans l'ordre des résultats obtenus par chaque organisation syndicale aux élections [NB : le nombre de vice-présidents est déterminé par délibération du conseil d'administration],
- un secrétaire général,
- un secrétaire général-adjoint,
- un trésorier général,
- un trésorier général-adjoint. »

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité le vote à « main levée ».

Mandat	Prénom Nom	O.S.
Président	Eve BERTHET	CGT
1 ^{er} vice-Président délégué	Dominique TAILLEBOSQ	CGT
2 ^{ème} Vice-président	Laurent DUPONT	CGT
3 ^{ème} Vice-présidente	Yolande BAUDIN	CFE-Energies
4 ^{ème} Vice-président	Emmanuel ROBERT	CFDT
5 ^{ème} Vice-président	Jean Pierre GENIN	FO
Secrétaire Général	Frédéric CHARVET	CGT
Secrétaire Général Adjoint	Hervé DREUX	CGT
Trésorière Générale	Fabienne AUFRAY	CGT
Trésorier Général Adjoint	Luc CHARBONNIER	FO

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Le Conseil d'Administration élit pour un an, à l'unanimité, son bureau.

Pierre BROISAT (CFDT) – Concernant le vice-président, la CFDT arrive 2^{ème} au vote pour la CCAS, la CFE-Energies 3^{ème}.

Eve BERTHET (CGT) – Oui. Ainsi je vous ai demandé si vous étiez d'accord pour le changement. N'êtes-vous plus d'accord avec le vote ?
Yolande BAUDIN nous a interpellé sur le sujet.

Yolande BAUDIN (CFE- Energies) et **Emmanuel ROBERT** (CFDT) – Cela ne change pas grand-chose. Selon les scores locaux c'est plutôt la CFDT puis la CFE- Energies.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous propose de refaire le vote.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Je ne juge pas cela nécessaire.

Eve BERTHET (CGT) – La modification sera donc faite l'année prochaine lors des prochains votes. Avez-vous des déclarations ?

Hervé DREUX (CGT) – Je vous donne lecture d'une déclaration :

Déclaration CGT CA CMCAS PAYS DE SAVOIE 13 janvier 2022

La FNME-CGT vous présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour cette année 2022. Nous l'espérons humaine, sociale, juste et pacifique ! Mais l'espérer ne suffit pas. Notre engagement syndical dans l'action pour la satisfaction des revendications des salariés et des retraités doit s'inscrire dans une visée plus globale pour ne pas dire politique.

Mais revenons d'abord sur l'année 2021 qui a été marquée par des mouvements revendicatifs de haut niveau, dans l'ensemble des entreprises des Industries Électriques et Gazières.

Son point d'orgue a été le coup d'arrêt porté à Hercule et Clamadieu, où nous pouvons mettre en avant la forte mobilisation de la FNME-CGT le 22 juin dernier.

Mais la bataille contre la désintégration d'EDF n'est pas terminée comme en atteste la lettre adressée au Président de la République le 22 décembre par l'ensemble des fédérations syndicales de la Branche, et ce afin de mettre fin au scandale de l'éventuel relèvement du plafond de l'ARENH qui organise la spoliation d'EDF et donc de la Nation.

Parce qu'elle a su se mobiliser depuis deux ans aux côtés des salariés pour défendre l'avenir du groupe EDF et le rôle central qu'il doit jouer pour le service public et une politique énergétique souveraine intégrant les objectifs de neutralité carbone et d'une véritable politique industrielle et sociale, l'Interfédérale n'admettra pas qu'EDF soit sacrifiée sur l'autel d'un calendrier politique bien éloigné des intérêts de la Nation.

Cette année a été aussi riche en négociations ou concertations dans lesquelles la CGT a joué pleinement son rôle en portant l'avis des syndiqués et salariés. Les directions quant à elles, dans leurs appétits réformistes, se retranchent de plus en plus sur des décisions unilatérales croyant que les agents sont dupes !!!

Au-delà des revendications propres à chaque entité ou métier, l'ensemble des salariés a un tronc commun de revendications sur les salaires, la reconnaissance, le pouvoir d'achat, l'organisation de travail, l'emploi, les conditions de travail mais aussi pour leurs activités sociales et de santé.

Les agents se mobilisent pour défendre et construire un Service Public de l'Énergie qui réponde aux besoins des usagers tant sur les aspects de proximité que de qualité de fourniture.

Déjà, de nombreux rendez-vous de luttes sont annoncés. Les 25 et 27 janvier et le 24 mars pour les retraités à l'appel de 9 organisations syndicales nationales. Dans ces premiers jours de janvier, ces rendez-vous de luttes font l'objet de consultations, de préparation, de démarches unitaires dans et hors les IEG afin d'élargir au plus grand nombre.

Côté Enedis et GRDF, de nombreuses luttes attestent du ras le bol des salariés :

- *Les salariés du BEX de REZE suspendent le mouvement après 11 semaines de grève et mettent sous surveillance renforcée la rédaction du protocole de fin de conflit ...*
- *Des Bases Opérationnelles, parfois sur des DR entières, enclenchent des arrêts de travail comme sur Midi-Pyrénées SUD, à Marseille, dans le Var, sur la DR Centre souvent avec des revendications communes comme la rémunération, alors que les négociations s'enlisent avec une direction complètement fermée aux propositions des Organisations Syndicales...ou encore comme la reconnaissance, les effectifs, les moyens...*
- *En Ile de France où des sites sont à l'arrêt ou d'autres tournent au ralenti et ce, depuis plusieurs semaines, et les agents en grève sur ces mêmes problématiques...*
- *En Bretagne, BEX et ACR mobilisés pour s'opposer aux restructurations impactant les salariés et leur famille restent vigilants...*

Coté EDF, les agents de terrain de conduite du CNPE de Bugey sont en grève depuis le 18 décembre pour la reconnaissance des salaires et le maintien des effectifs. La trêve des confiseurs et les manœuvres des employeurs n'ont eu raison sur leur détermination.

A Cordemais, la lutte de décembre a payé ! 300 NR, reconduction des mesures de départs anticipés, extension des mesures d'accompagnement à la mobilité à l'ensemble des agents, 1 NR minimum pour chaque agent redéployé et pas de fermeture avant 2026.

Evidemment comment ne pas parler de la situation des salariés en lutte sur la Centrale de Gardanne. Après une 2^{ème} table ronde en décembre, sous l'égide du Préfet de région PACA, en présence de nombreux acteurs institutionnels et économiques, devant créer les conditions de réalisation de projets industriels permettant le développement du site de la Centrale de Gardanne, le relevé de conclusion est bien loin des engagements pris en réunion.

Les promesses et attentes doivent laisser place à un véritable projet industriel permettant de conserver et de créer de l'emploi sur le site de la Centrale de Gardanne, mais également maintenir les activités indirectes comme le trafic portuaire.

Cette liste, loin d'être exhaustive, démontre que le mécontentement ne manque pas !

Enfin comment ne pas parler de la situation de la restauration méridienne qui impacte directement les salariés de la CCAS de plein fouet. Il est indispensable que les employeurs prennent toute leur responsabilité concernant l'exploitation des restaurants et surtout vis-à-vis des salariés impactés par leur décision unilatérale.

Les syndicats FNME CGT sont présents, aux côtés des salariés, pour porter haut et fort ces revendications pour 2022 et ainsi faire face au démantèlement de nos entreprises tout en portant le Programme Progressiste de l'Énergie.

La FNME porte ce programme auprès des différentes familles politiques et pèsera dans les débats des prochaines échéances électorales pour défendre un service public de l'énergie de qualité. C'est plus que jamais nécessaire, alors que les prix de l'énergie flambent et précarisent un peu plus les ménages, RTE annonce des difficultés d'équilibre du réseau dans les prochaines semaines s'il y a une vague de froid. Après plus de 20 ans de libéralisation et de privatisations idéologiques qui nous ont conduit dans le mur, il est grand temps de sortir de cette impasse et de sortir l'ensemble des entreprises de l'électricité et du gaz de la loi du marché.

Le 25 janvier 2022 sera la première Journée d'appel national à la grève la FNME CGT, portant sur le pouvoir d'achat les salaires et retraites, mais bien évidemment sur l'ensemble des revendications qui animent les salariés de nos entreprises

3. Délégations de pouvoirs et habilitations financières (votes)

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération (pas de nouveauté par rapport au CA de décembre) :

DELIBERATION 2022-002

DELEGATIONS DE POUVOIRS et HABILITATIONS FINANCIERES AUX ELUS CMCAS - 2022

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine et valide la délibération portant sur les pouvoirs et habilitations financières.

Il est rappelé que la séparation des pouvoirs est la règle de base de la sécurité financière dans le domaine des dépenses, se traduisant ainsi par la séparation des habilitations d'engagement, d'ordonnancement et de paiement, et l'exigence d'une double signature des moyens de paiement.

Du fait d'un nombre restreint de fonctions propres à exercer ces habilitations et afin d'éviter un blocage des opérations financières, certaines fonctions cumulent les habilitations d'engagement, d'ordonnancement, de bon pour exécution et de paiement.

En tout état de cause, pour une même transaction, une seule personne ne peut pas exercer à la fois :

- son habilitation d'engagement et son habilitation d'ordonnancement
- ou
- son habilitation d'ordonnancement et son habilitation de bon pour exécution

Ceci étant rappelé, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration par délibération n°2022.002 du 13 janvier 2022, la Présidente Mme Eve BERTHET subdélègue, en cas

d'absence ou d'empêchement, au 1^{er} Vice-Président Monsieur Dominique TAILLEBOSQ le pouvoir d'engagement de dépenses sans limitation.

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration par délibération n°2022.002 du 13 janvier 2022, la Trésorière Générale Madame Fabienne AUFRAY subdélègue, en cas d'absence ou d'empêchement, au Trésorier Général Adjoint Monsieur Luc CHARBONNIER le pouvoir d'ordonnement des dépenses et de recouvrement des recettes sans limitation.

Dans les mêmes conditions et limites, la Présidente Mme Eve BERTHET et la Trésorière Générale Madame Fabienne AUFRAY subdélèguent indifféremment, en cas d'absence ou d'empêchement, leur pouvoir de signature des titres de paiement et d'encaissement respectivement au 1^{er} Vice-Président Monsieur Dominique TAILLEBOSQ et au Trésorier Général Adjoint Monsieur Luc CHARBONNIER. En conséquence, les personnes susvisées sont habilitées à signer conjointement entre elles l'ensemble des titres de paiement et d'encaissement sans limitation.

Par ailleurs, les états de remboursement de frais établis par les élus relevant des Instances de la CMCAS et pour lesquels le pouvoir d'engagement des dépenses ne s'exerce pas, sont mis en paiement après validation par les personnes élues nommément désignées ci-après à l'exclusion de leurs propres états de frais,

- les états de remboursement de frais de la Présidente sont validés par la Trésorière Générale, ou en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, par le Trésorier Général Adjoint ;
- les états de remboursement de frais de la Trésorière Générale sont validés par la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, par le 1^{er} Vice-Président ;
- les états de remboursement de frais des autres élus (Secrétaire Général, Vice-Présidents, Trésorier Général adjoint ...) sont validés par la Présidente ou la Trésorière Générale.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

DELIBERATION 2022-003

DELEGATIONS HABILITATIONS FINANCIERES AUX ELUS CMCAS - 2022

Le Conseil d'Administration de la CMCAS Pays de Savoie réuni ce jour, le 13 janvier 2022, décide de déléguer les pouvoirs d'engagement et de paiement des dépenses à sa Présidente et à sa Trésorière ou à toutes autres personnes dûment habilitées par elle.

Les dispositions suivantes sont arrêtées :

- **A la Présidente Eve BERTHET**, sont délégués par le Conseil d'Administration :
 - L'habilitation à signer tous les actes ou délibérations ;
 - L'habilitation à signer les titres de paiement, chèques ou virements et les titres d'encaissement sans limitation de montant ;
 - L'habilitation à engager en demande toute procédure utile devant les juridictions civiles, administratives et pénales pour défendre les intérêts de la CMCAS ;
 - Le pouvoir d'engagement des dépenses ;
 - Le pouvoir de représenter la CMCAS en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- **Au Vice-Président délégué Dominique TAILLEBOSQ**, en cas d'absence ou d'empêchement de la Présidente Eve BERTHET, sont délégués par le Conseil d'Administration :
 - L'habilitation à signer tous les actes ou délibérations ;

- L'habilitation à signer les titres de paiement, chèques ou virements et les titres d'encaissement sans limitation de montant ;
 - L'habilitation à engager en demande toute procédure utile devant les juridictions civiles, administratives et pénales pour défendre les intérêts de la CMCAS ;
 - Le pouvoir d'engagement des dépenses ;
 - Le pouvoir de représenter la CMCAS en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- **A la Trésorière Générale Fabienne AUFRAY**, sont délégués par le Conseil d'Administration :
- Le pouvoir d'ordonnancement des dépenses et de recouvrement des recettes sans limitation de montant ;
 - L'habilitation à signer les titres de paiement, chèques ou virements et les titres d'encaissement sans limitation de montant.
- **Au Trésorier Général Adjoint Luc CHARBONNIER** en cas d'absence ou d'empêchement de la Trésorière Générale, sont délégués par le Conseil d'Administration :
- Le pouvoir d'ordonnancement des dépenses et de recouvrement des recettes sans limitation de montant ;
 - L'habilitation à signer les titres de paiement, chèques ou virements et les titres d'encaissement sans limitation de montant.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

DELIBERATION N° 2022-04

**DELEGATIONS DE POUVOIRS OPERATIONS FINANCIERES AUX ELUS CMCAS
et PROFESSIONNELS DE LA CCAS - 2022**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine et valide la délibération portant sur les pouvoirs et habilitations financières.

Afin d'effectuer les diverses opérations financières de notre CAISSE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE ET D'ACTION SOCIALE, le Conseil d'Administration réuni le 13 janvier 2022,

1) DONNE SES POUVOIRS pour procéder à toutes les opérations financières à :

- | | |
|--|--|
| • Madame BERTHET Eve | Présidente |
| • Monsieur TAILLEBOSQ Dominique | 1 ^{er} Vice-Président délégué |
| • Monsieur DREUX Hervé | 2 ^{ème} Vice-Président |
| • Monsieur CHARVET Frédéric | Secrétaire Général |
| • Monsieur DUPONT Laurent | Secrétaire Général Adjoint |
| • Madame AUFRAY Fabienne | Trésorière Générale |
| • Monsieur CHARBONNIER Luc | Trésorier Général Adjoint |
| • Madame MORIXE Gisèle | Assistante de Gestion |
| • | Directeur Opérationnel DDS |

Sur les comptes suivants :

- **10278-02400-00013183940 – compte courant**
- **10278-02400-00013183961 – Livret Orange**

Sous deux signatures conjointes prises parmi les personnes accréditées ci-dessus.

- **10278-02400-00020491601 – compte carte bleue**
Avec une carte bleue individuelle au nom du Président.

FC DTD

2) ACCORDE SES POUVOIRS pour percevoir des espèces et se faire délivrer des carnets de chèques à :

- Directeur Opérationnel DDS
- **Madame MORIXE Gisèle** Assistante de Gestion
- **Monsieur DUSSAUGEY Vincent** Technicien de Gestion (en l'absence de Mme MORIXE)

3) ACCORDE SES POUVOIRS pour procéder à des transferts de compte à compte :

- **Madame MORIXE Gisèle** Assistante de Gestion
- **Monsieur DUSSAUGEY Vincent** Technicien de Gestion

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Frédéric CHARVET (CGT) – La CGT a 2 motions à proposer au vote.

MOTION « Pour une renationalisation de l'électricité et du Gaz »

Les tarifs de l'électricité ont augmenté de 60% entre 2006 et 2020

Depuis 2004, la séparation d'EDF et GDF, l'ouverture du capital, l'ouverture à la concurrence, sont autant d'étapes dans le démantèlement du service public de l'électricité. Ces mesures ont eu deux conséquences pour les consommateurs-usagers, devenus des clients : **une baisse de la qualité du service et l'augmentation du prix de l'électricité (+60% en 15 ans).**

A CAUSE DE QUI ET DE QUOI ?

L'État détruit le service public en organisant sa privatisation dès 2004. Le marché boursier a fait augmenter les prix de manière significative.

Sous la pression de Bruxelles, la France a dû créer artificiellement un marché concurrentiel de l'électricité et renoncer à sa souveraineté énergétique. L'opération de démantèlement du service public de l'énergie débute avec le vote de plusieurs directives en 1996 et 2003 qui actent et prévoient l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie.

Dès lors, se sont succédé plusieurs étapes telles que l'ouverture du capital d'EDF, la séparation des activités de production, transport et distribution, la taxe CSPE ou encore la mise en place de l'ARENH...

Autant de processus qui ont fait basculer l'entreprise nationale d'établissement public à un concurrent devant mettre une partie de sa production sur le marché.

Jusqu'en 2007, le marché français de l'énergie à destination des particuliers a été épargné et assurait aux usagers / consommateurs du pays des tarifs maîtrisés.

À l'heure actuelle, l'ouverture à la concurrence est un **échec complet et le constat cinglant.**

Premièrement, là où la baisse générale des prix était promise, c'est au contraire un mouvement massif de hausse qui s'est produit laissant **13 millions de personnes en situation de précarité énergétique.**

Ces augmentations sont organisées par le marché européen qui prévaut désormais. Le tarif de l'électricité est calculé à partir du prix du gaz et de la tonne de CO2. Une aberration quand on sait que l'électricité est produite en France, par EDF, sans même utiliser ni gaz, ni Co2.

L'envolée des prix sur le marché est devenu à tel point incontrôlable que **certains concurrents sont aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer leurs livraisons d'électricité et appellent directement leurs « clients » à redevenir des « usagers » d'EDF.** Depuis septembre dernier, l'État essaie de contrer l'augmentation de la facture en vain.

FC DTD

Pour dire non à la privatisation de l'électricité et exigeons un service public de l'Énergie pour une maîtrise des prix !

Le conseil d'administration de la CMCAS Pays de Savoie appelle tous les bénéficiaires à signer la pétition en ligne : <https://energie-publique.fr/>

Résultat du vote :

- pour : 19 (12 CGT – 5 CFDT – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La CFE- Energies ne participe pas au vote.

La motion est adoptée à l'unanimité des élus votants.

Les délégations CFE-Energies et FO demandent à avoir les motions en amont des CA.

Frédéric CHARVET (CGT) – J'entends et je m'en excuse.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je vous donne lecture de la seconde motion :

MOTION « Pour une revalorisation immédiate des salaires et pensions »

À partir du 25 janvier : GRÈVE RECONDUCTIBLE des Mineurs et Énergéticiens

Salariés et retraités exigent la revalorisation immédiate de leurs salaires et pensions : une lutte déterminée s'engage car seule la lutte paye !

En 10 ans la grille des salaires de Branche a perdu 10% sur l'inflation cumulée... Alors que les entreprises du secteur engrangent des résultats records, ce sont les salariés et les retraités qui trinquent pendant que les actionnaires se gavent et que les usagers devenus « clients » payent.

Les directions et les autorités de tutelle ne veulent rien entendre dans les négociations pour revaloriser les salaires et pensions.

Les salariés et les retraités revendiquent un rattrapage immédiat d'au moins **10%** de leurs salaires et pensions et une reconnaissance digne de leur engagement passé, présent ou à venir.

Le 25 janvier est prévue une mobilisation et des actions fortes qui pourraient s'inscrire dans la durée car seule la lutte paye !

Les perturbations fortes de l'équilibre électricité et gaz ou de l'activité dans les entreprises seront uniquement de la responsabilité de directions sourdes aux justes revendications des salariés et retraités.

La caste dirigeante détruit le Service Public de l'Énergie et les outils industriels. Il est grand temps d'avoir toute la considération nécessaire pour ces Femmes et ces Hommes qui, par leur travail, créent la richesse de ce secteur sensible et vital. Et surtout, ce sont ces Femmes et ces Hommes qui font vivre la véritable définition du Service Public de l'Énergie (continuité de fourniture, dépannage, mobilisation lors d'événements climatiques...). Leurs salaires et leurs pensions doivent être à la hauteur.

Ce mouvement s'inscrit dans une semaine de mobilisation sur les salaires

FU DTD

Résultat du vote :

- pour : 19 (12 CGT – 5 CFDT – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La CFE- Energies ne participe pas au vote.

La motion est adoptée à l'unanimité des élus votants.

4. Approbation du PV du CA N° 436 du 06/12/2021 (Vote)

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.005

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°436 du 06 décembre 2021

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité des présents le procès-verbal du Conseil d'Administration N°436 du 06 décembre 2021.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Le PV est approuvé à l'unanimité

5. Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, fiche remboursement de frais 2022... (votes)

Fabienne AUFRAY (CGT) – J'ai reçu 2 questions de la CFE- Energies sur le tableau de suivi budgétaire auxquelles j'ai répondu.

Yolande BAUDIN (CFE- Energies) – Je n'ai pas eu le temps de regarder.

Fabienne AUFRAY (CGT) – La réponse est claire : budget primitif + budget complémentaire + transferts de crédits éventuels.

Yolande BAUDIN (CFE- Energies) – Nous ne retrouvons pas les données pour le secteur CMCAS et pour le secteur divers.

Dans l'ancien tableau les données étaient séparées.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je vous apporterai les chiffres semaine prochaine, la question a été posée tardivement.

Une erreur a été commise sur le transfert de crédits.

Une seule ligne budgétaire doit être signée :

- SLVie Arve Inférieure : karting électrique 265 € (budget de réactivité).

Un accord de principe est donné sur la seconde activité « Amoureux de la glisse » qui aura lieu au mois de mars => **accord des élus.**

DELIBERATION N° 2022.006

Transferts de crédits N°1

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°1.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La note de frais 2022 est identique à celle de 2021.

DELIBERATION N° 2022.007

Le Conseil d'administration examine la délibération suivante :

FORMULAIRE REMBOURSEMENT DE FRAIS CMCAS PAYS DE SAVOIE 2022

Le Conseil d'Administration de la CMCAS Pays de Savoie, réuni ce jour, valide le formulaire Remboursement de Frais de la CMCAS Pays de SAVOIE 2022.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La SLVie de Beaufort propose une sortie nocturne en raquettes pour 20 personnes, participation à 100 % par le bénéficiaire.

Laurent DUPONT (CGT) – Nous sommes un service public de l'énergie mais nous n'allons pas à contre-courant du réchauffement climatique et du développement durable. A ce titre, il demande de covoiturage quand cela est possible, en lien avec le formulaire de remboursement. Donc, un regard individuel devrait être porté s'il n'y a pas eu de covoiturage.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Ceci est déjà pris en compte aujourd'hui.

Hervé DREUX (CGT) – C'est inscrit dans nos règles budgétaires.

Laurent DUPONT (CGT) – J'ai régulièrement signé des fiches de frais avec des déplacements individuels lorsque j'étais 1^{er} vice-président, donc j'attire votre attention.

Fabienne AUFRAY (CGT) – C'est à la marge. Je signe toutes les notes de frais, j'en vois très peu.

Eve BERTHET (CGT) – Sur la dernière mandature, un effort conséquent a été fait des administrateurs et responsable bénévoles sur la notion de covoiturage. Je tiens à le souligner.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – Pour lutter contre le réchauffement climatique, mieux que le covoiturage, il y a le train.

Eve BERTHET (CGT) – Je souligne l’engagement de chacun, il n’y a pas de polémique sur le covoiturage.

6. Orientations politiques

Eve BERTHET (CGT) – Les orientations politiques de la CGT vous ont été envoyées par Emmanuelle GONZALEZ mardi. La proposition de la CFE-UNSA Energie vous a été envoyée mercredi.

Jean Pierre GENIN (FO) – Sur les pensionnés, au niveau de la santé, il faudrait aller plus loin. Il cite « La CSMR, offre de la CCAS, doit-elle valoriser et promouvoir dans un environnement concurrentiel nouveau développé par Energie Mutuelle ».

Pourrait-on demander que les remboursements de la CSMR s’alignent sur ceux d’Energie Mutuelle ? Peut-on demander l’application de la loi Evin ? les conditions sont intéressantes pour les jeunes retraités.

Eve BERTHET (CGT) – Ceci entre dans les orientations nationales. Je pense que ce vœu doit être fait à l’AG de la CMCAS.

Jean Pierre GENIN (FO) – J’entends.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.008

Proposition CGT

ORIENTATIONS POLITIQUES 2022 -2025 CMCAS Pays de Savoie

Le Conseil d’Administration, réuni ce jour, après avoir pris connaissance du document et échanges, valide les orientations politiques 2022-2025 de la CMCAS Pays de Savoie.

Résultat du vote :

- pour : 14 (12 CGT – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 9 (5 CFDT - 4 CFE- Energies).

Les orientations politiques de la CGT sont adoptées à la majorité.

Avez-vous des remarques sur les orientations politiques proposées par la CFE- Energies?

Aucune intervention.

DELIBERATION N° 2022.008 BIS

Proposition CFE- Energies

ORIENTATIONS POLITIQUES – CMCAS Pays de Savoie

Le Conseil d’Administration, réuni ce jour, après avoir pris connaissance du document et échanges, valide les orientations politiques de la CMCAS Pays de Savoie.

Résultat du vote :

- pour : 4 (CFE- Energies),
- contre : 14 (12 CGT – 2 FO),
- abstention : 5 (CFDT).

Les orientations politiques de la CFE- Energies ne sont pas adoptées.

7. Règles budgétaires

Eve BERTHET (CGT) – Avez-vous des remarques sur les règles budgétaires ?

Yolande BAUDIN (CFE- Energies) – Une faute de frappe est signalée en page 5 (le nombre de participants escomptés).

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.009

Règles budgétaires exercice 2022 - 2025 CMCAS Pays de Savoie

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, après avoir pris connaissance du document et échanges, valide les règles budgétaires exercice 2022 - 2025 de la CMCAS Pays de Savoie.

Résultat du vote :

- pour : 23 (12 CGT – 5 CFDT – 4 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Pause de 10h15 à 10h35.

8. Propositions des commissions (vote) – Composition des commissions suite aux élections

Eve BERTHET (CGT) – Seule une commission s'est tenue depuis le dernier CA.

Maïté SOLTYSIAK (CGT)

Commission JEUNES AGENTS Du 07 DECEMBRE 2021	Avis du CA Décision du CA
Week-end JA : La Commission propose la prise en charge de frais handi'ski par la Com ASS.	Accord du CA
Week-end Europa Park : La commission propose que la CMCAS prenne en charge le car pour rendre ce week-end accessible au plus grand nombre	Accord du CA

Serge SANCHEZ (CGT) – La participation au transport pour Europa Park est exceptionnelle et doit rester exceptionnelle. Les règles budgétaires doivent être appliquées.

Pierryck EVE (CGT) – En lien avec cette remarque, il faut être vigilant au coût par bénéficiaire. Ce week-end est prévu pour 100 personnes. Si un supplément de 3 000 ou 4 000 € était demandé pour une activité pour 10 personnes, il faudra regarder de près ; comme pour toute demande exceptionnelle.

Hervé DREUX (CGT) - Les jeunes font l'effort de voyager la nuit ce qui permet une économie.

Pierre BROISAT (CFDT) – Est-ce qu'il y a des problèmes liés au Covid pour ce week-end ?

Eve BERTHET (CGT) – Un bureau extraordinaire s'est tenu il y a 15 jours. Le pass sanitaire est demandé pour les activités ainsi que le respect des gestes barrières.
Toutes les activités sont maintenues.

Constitution des commissions

Frédéric CHARVET (CGT) – Chaque OS a été sollicitée pour nommer des membres de commissions. Pour rappel, suite aux résultats des dernières élections, les commissions sont composées de 5 membres de la CGT, 2 membres de la CFE- Energies, 2 membres de la CFDT et 1 membre de FO, avec la possibilité de nommer un suppléant. Toutes les propositions ont été reçues sauf celles de la CFDT.

- Commission Action sanitaire et sociale (ASS) – Santé prévention – Réseau solidaire – Handicap

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Dominique TAILLEBOSQ	Frédéric CHARVET
CGT	Valentin BEURET	
CGT	Gérard BURDET	
CGT	Janine MAISTRE	
CGT	Laurent EXCOFFIER	
CFE- Energies	Nadine LAVEISSIERE	
CFE- Energies	Yolande BAUDIN	
CFDT	Jean- Marie LARGY	
CFDT	Julien ORTOLLAND	
FO	Laurent DELZARS	Armelle RYCKELYNCK

- Commission activités physiques et sportives – Clubs sportifs

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Pierryck EVE	Jérémy CONORD
CGT	Fabienne AUFRAY	
CGT	Jean-Claude MOYSE	
CGT	Philippe QUILLEVERE	
CGT	Gilles VILLEMAGNE-RIVET	
CFE- Energies	Didier TOURNEUX	
CFE- Energies		
CFDT	Denis VIONNET-FUASSET	
CFDT		
FO	Laurent HUAU	Jean-Yves SEGURA

- Commission activités culturelles et de loisirs – Séjours vacances

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Vincent GAMBELLIN	
CGT	Antoine DHAINAUT	
CGT	Hervé DREUX	
CGT	Serge SANCHEZ	
CGT	René PERRI	
CFE- Energies		
CFE- Energies		
CFDT	Jean- Marie LARGY	
CFDT	François JUILLARD	
FO	Laurent HUAU	Thierry VURPILOT

- Commission Budget-Patrimoine-Restauration

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Frédéric CHARVET	
CGT	Serge SANCHEZ	
CGT	Dominique TAILLEBOSQ	
CGT	Cyril CARNOT	
CGT	Stéphane TOGNET	
CFE- Energies	Gilles CAILLETTE	
CFE- Energies	Florian FREYCHET	
CFDT	Jean-Louis COLLIN	
CFDT	Pierre BROISAT	
FO	Luc CHARBONNIER	Jean-Pierre GENIN

- Commission jeunes agents

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Vincent TORNIL	Steve CREMERIEUX
CGT	Maité SOLTYSIAK	
CGT	Pierryck EVE	
CGT	Maximilien CHARDON	
CGT	Samuel CHOLLET	
CFE- Energies		
CFE- Energies		
CFDT	Emmanuel ROBERT	
CFDT		
FO	Laurent HUAU	Alexis CHEVRE

- Commission jeunesse

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Maité SOLTYSIAK	
CGT	Sébastien CABA	
CGT	Yoan THIBERT	
CGT	Gilles VILLEMAGNE-RIVET	
CGT		
CFE- Energies		
CFE- Energies		
CFDT	Emmanuel ROBERT	
CFDT		
FO	Armelle RYCKFLYNCK	Carole MONTEIL

FC
DID

- Commission pensionnés

OS	MEMBRE	SUPPLEANT
CGT	Laurent DUPONT	Daniel BOIS
CGT	Thierry BRAILLON	
CGT	Jacques REVOL	
CGT	Annie MAIREY	
CGT	Roger COLOMBANI	
CFE- Energies	Hervé BREHERET	
CFE- Energies	Thierry SWITALSKI	
CFDT	François JUILLARD	
CFDT	Michel MÉTRAL	
FO	Jean-Pierre GENIN	

Eve BERTHET (CGT) - Certaines OS ont fait le choix de ne pas proposer de candidat.
Peut-on gréer les commissions pour atteindre le nombre suffisant ?

Jean-Marie LARGY (CFDT) – Jusqu'à présent, des personnes volontaires pouvaient être présentes.

Eve BERTHET (CGT) – Nous n'avons jamais fermé la porte. Les commissions doivent être composées de 10 membres. Nous pouvons inviter des bénéficiaires sur un sujet ponctuel.
Elle réitère sa question.

Toutes les OS sont d'accords.

La liste des membres des commissions vous sera envoyée.

Jean-Marie LARGY (CFDT) – Il serait judicieux de fournir une liste des membres du CA avec leurs coordonnées et adresses mails.

Aussi, il est nécessaire de communiquer au plus tôt les dates des commissions.

Eve BERTHET (CGT) – Les dates sont communiquées 15 jours avant les rencontres.

La commission de contrôle financier a été élue lors de l'AG de la CMCAS.

La commission achats est gréée par des administrateurs. Les OS doivent nommer des membres.

Concernant le comité éditorial, j'enverrai un mail aux OS pour savoir si les membres souhaitent poursuivre.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous avons une proposition à faire concernant le handicap.

Sensibilisation sur le « Handicap invisible » :

80 % des personnes qui ont un handicap ont un handicap invisible.

Le **handicap invisible** est un **handicap** non détectable si la personne concernée n'en parle pas. Les troubles dont elle souffre impactent pourtant sa qualité de vie. Les manifestations symptomatiques des **handicaps invisibles** peuvent être très diverses, mais ne sont pas comparables entre elles.

Information sur le festival : il est soutenu par l'ensemble des collectivités territoriales, du Ministère de la Culture à la Ville de Reims du 30 juin au 3 juillet 2022 qui soutient depuis toujours avec conviction ce festival à rayonnement mondial ; **Clin d'Oeil est la plus belle vitrine des arts en langue des signes.**

Le festival est reconnu comme événement majeur dans la communauté sourde. Il souhaite à présent être une référence dans le patrimoine culturel français et mondial.

Avec une trentaine de pays représentés à chaque édition, ce festival rassemble les cultures et prône le mélange des langues et langues des signes du monde entier, festival entièrement accessible en LSF - Langue des Signes Française et IS - International Signs.

En lien avec les orientations politiques que nous venons de valider, la délégation CGT propose au CA de mandater la commission ASS pour travailler sur un projet de sensibilisation envers les bénéficiaires sur le handicap invisible, avec les objectifs suivants :

- Travailler sur « vivre nos différences » en abordant le handicap et la discrimination.
- Communiquer, échanger et sensibiliser sur le handicap invisible les bénéficiaires de tous âges et de tous horizons.
- Proposer au CA une activité autour du festival « Clin d'œil » qui se déroule du 30/06 au 03/07/2022 sur Reims (bus, entrée et couchage)
 1. Organiser des ateliers café dans les entreprises avec la Camieg, les associations de proximité (LSF...)
 2. Organiser des ateliers enfants les mercredis et faire le lien avec les arbres de Noël.
 3. Organiser des actions de préventions sur les risques liés aux métiers ou aux pratiques.
- Travailler sur les aides financières et sur les moyens techniques disponibles

Le CA propose la création d'un GT avec la commission ASS pour la mise en œuvre d'un travail transverse avec les autres commissions.

Eve BERTHET (CGT) – Le handicap doit être un fil rouge dans les activités, espérant pouvoir retourner rapidement dans les entreprises afin d'intervenir au plus près des salariés.
Un article sur le sujet sera écrit dans le Cairn par Hervé DREUX. Des dates seront inscrites, notamment le 10 octobre : journée DYS.

Serge SANCHEZ (CGT) – Le handicap est réparti sur toutes les activités et commissions. C'est de manière transverse que nous ferons progresser les choses, aussi bien en termes de budget que de commission jeunesse, pensionnés, etc.
Je vous montre le journal de la CCAS n° 405. Il comprend un dossier important sur le handicap et l'engagement de la CCAS.
Se saisir du festival pour mener des actions est une manière d'entrer sur le sujet.

Frédéric CHARVET (CGT) – La commission ASS est mandatée mais bien évidemment le travail sera transverse avec toutes les commissions.

Eve BERTHET (CGT) – Il faut être efficace sur le sujet, définir une ou deux propositions.

Serge SANCHEZ (CGT) – Au travers des orientations politiques, des intentions/orientations fortes sont déclinées. Je vous invite à consulter le sujet du handicap.

Eve BERTHET (CGT) – Est-ce que quelqu'un s'oppose à cette proposition ?

Aucune opposition.

9. Questions diverses

Eve BERTHET (CGT) – Je vous propose l'ordre du jour suivant :

DELIBERATION 2022.010

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N° 438

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N° 438, et décide de le convoquer le 29 mars 2022 à 9h00.

1. Actualités
 2. Approbation du PV du CA N°437 du 13/01/22 (vote)
 3. Calendrier des AG de SLVie
 4. Clôture des comptes : Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 – Proposition d'affectation du Résultat (Vote)
 5. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, Transferts de crédits, Budget complémentaire n° 1, Habilitations Lucie (Votes)
 6. Propositions des Commissions (Vote)
- Questions diverses

Résultat du vote :

- pour : 23 (11 CGT – 5 CFDT – 5 CFE- Energies - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

- Planning rencontres bénéficiaires VV et ACM hiver 2022
Le planning en cours de réalisation, il vous sera adressé fin janvier. Une adaptation pourra être faite en fonction de la situation sanitaire.
- Un élu du national sera présent la semaine du festival aux Saisies.
- Proposition de prévoir une action au sein des entreprises pour la journée du 08 mars (café, déjeuner, etc. avec l'aide d'associations). Le Cairn comprendra un article sur ce thème. Le GT national travaille sur les violences faites aux femmes.

Hervé DREUX (CGT) – En tant que secrétaire général adjoint, je souhaite que les membres me transfèrent ce qu'ils transfèrent au secrétaire général.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – Peut-on envisager de créer une commission environnement ou de la rattacher à une autre commission ?

Nous avons un impact auprès de milliers de bénéficiaires.

Eve BERTHET (CGT) – L'environnement est transverse à l'ensemble des commissions. Par exemple, la commission jeunesse a fait le choix de ne pas mettre de plastique pour les arbres de Noël.

Un GT spécifique peut être créé, comme pour le handicap.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – L’environnement est un vaste sujet, il y a le réchauffement climatique, les plastiques, la préservation de la biodiversité, etc... Pour éviter des trous dans la raquette, il serait bien qu’une entité traite le problème dans sa globalité.

Eve BERTHET (CGT) - Je rappelle que les commissions proposent au CA. Le CA donne des orientations à chaque commission. Il n’y a donc pas de trou dans la raquette.

Eve BERTHET (CGT) – Le secrétaire général et le secrétaire général adjoint font la liaison avec les commissions. Je ne suis pas fermée à la proposition de Gilles CAILLETTE mais dans ce cas nous pourrions aussi créer un GT sur la solidarité afin d’être encore plus force de proposition.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – La commission ASS travaille sur la solidarité.

Eve BERTHET (CGT) – Concrètement, qu’a fait la commission ASS depuis 4 ans sur le sujet ?

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – On ne fait jamais assez pour la solidarité mais il y a tout de même de belles actions, notamment une action envers les SDF à Annecy.

Eve BERTHET (CGT) – Ce n’est pas la commission ASS qui a préparé cette action.
Les grosses actions de solidarité sont généralement proposées par le bureau ou par la CCAS.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – La commission n’est sans doute pas la bonne solution mais comment faire pour se préoccuper davantage de l’environnement ? Des risques majeurs nous menacent, menacent nos enfants et petits-enfants.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous propose de reporter cette proposition au prochain CA, n’étant pas en capacité de répondre aujourd’hui. Chacun doit en parler avec son OS.

Gilles CAILLETTE (CFE- Energies) – Je suis d’accord, je ne demande pas une réponse aujourd’hui mais nous devons mener une réflexion sur le sujet.

Serge SANCHEZ (CGT) – C’est un sujet qui doit être intégré au sein du CA, de nos OS, plutôt que de la cantonner dans une commission. L’environnement doit être transverse à toutes nos réflexions. Il ne faudrait pas créer une commission pour chaque problème. Chacun doit se saisir du sujet.

Hervé DREUX (CGT) – L’environnement est un sujet abordé dans nos orientations politiques. Nous pourrions refaire un pavé spécifique. Un plan d’actions pourrait être construit pour mesurer ce que nous faisons sur le sujet et respecter les engagements que nous prendrons.

Florian FREYCHET (CFE- Energies) – Où en sommes-nous quant au matériel de protection (masque) ?

Eve BERTHET (CGT) – Nous disposons du marché cadre d’EDF.
Au début de la crise sanitaire, nous n’avons pas pu commander de masques ni gel hydro alcoolique, le coût était exorbitant.
Nous nous sommes donc fournis en grandes surfaces. Nous sommes toujours sur ce stock.

Nous sommes aujourd’hui sur notre territoire, dans notre salle de réunion. Il n’y a pas de gel hydro alcoolique mis à part à l’entrée, et pas de masque.
Certes chaque salarié a eu une dotation et est en partie en télétravail mais je trouve aberrant que le site ne soit pas équipé, c’est inacceptable.

Florian FREYCHET (CFE- Energies) – Nous parlons souvent d’environnement. Nous faisons toujours de belles phrases. Mais dans les faits, cela reste complexe. Pour exemple, EDF aime se donner une belle image et parler de l’environnement. Au CIH, les masques sont achetés en Chine alors que des

masques sont produits à Cluses quasi au même prix. La seule réponse apportée est les marchés cadre, les achats, etc.

Nous avons des ambitions, des envies mais nous sommes toujours bloqués par des process.

Jean-Louis GROBEL – Les commandes sont centralisées pour la plaque, elles sont passées par le pôle prévention sécurité avec une mise à jour régulière des stocks.

Ce n'est pas un sujet économique pour moi.

Je vais faire un point aujourd'hui sur la mise à disposition des gels hydro alcoolique et lingettes dans les différents sites de travail.

Pour l'exploitation, une commande de 10 000 autotests a été passée pour la plaque Rhône Alpes. Nous allons aussi centraliser une commande de masques FFP2.

Concernant les fournisseurs, la CCAS est adossé aux marchés des entreprises.

Nous avons été pris par un certain nombre de problématiques, notamment sur les quantités et délais. C'est pour cette raison que toutes les commandes ont été centralisées au niveau national, en lien avec les entreprises.

Je ne dis pas que ce principe doit être maintenu sur le long terme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h37.

La Présidente
Eve BERTHET

Le Secrétaire Général
Frédéric CHARVET

P.O: D. TAILLEBOIS

